QUARTIER LE VILLAGE

CONSEIL DE QUARTIER

Compte rendu de la séance du Conseil de Quartier (CQ) - Le Village - du 11 octobre 2021

Présents / Absents / Excusés

CIVILITE	NOM	PRENOM	Fonction	Présent / Absent
Madame	ESTIVAL	Nathalie	Présidente	Présent
Madame	FORET	Béatrice	Vice-Présidente	Présent
Monsieur	CHATELET	Paul	Secrétaire	Présent
Madame	CAMBRON	Michèle	Représentante du Conseil des seniors	Présent
Madame	AUBIN	Stéphanie	Représentante du secteur économique	Présent
Monsieur	PRIVE	Didier	Représentant du secteur associatif	Présent
Monsieur	LIGOUT	François	Représentant des parents d'élèves	Présent
Monsieur	BUCHETON	Michel	Elu référent	Présent
Madame	DESPIERRE	Catherine	Conseillère municipale déléguée aux Conseils de quartier	Excusée

Début de la séance : 19 h 02

1. Réponses aux Questions des habitants :

Réponse à la Question 9 : Concernant le véhicule automobile stationné place Bossoutrot, M. BUCHETON précise qu'il en a averti l'hôtel de police. Il lui a été répondu que la police ne pouvait rien faire, s'agissant d'un domaine privé. C'est à la SEMIV propriétaire du parking de faire la démarche auprès de la police.

- M BUCHETON a appelé la SEMIV qui a répondu qu'elle allait faire le nécessaire.

2. Questions en attente de réponse :

Question 8 : Mme AUBIN a complété le descriptif de la question dans le dernier compte-rendu. Mme AUBIN constate que les problèmes soulevés par le stationnement sur les places de parking devant la boulangerie demeurent.

- Mme ESTIVAL prend l'action d'appeler les clubs. **=> Elodie Simoes :** un mail a été envoyé aux associations concernées

Concernant les places de parking pour les fromagères. Mme AUBIN précise que les fromagères se sont installées devant la boulangerie. Elles sont restées peu de temps, avaient des horaires restreints et venaient de manière irrégulière. Les clients ont perdu l'habitude de venir. En définitive, elles ne sont pas revenues.

3. Nouvelles questions :

Question 6-2 : À la suite de l'action de la mairie, en réponse à la question 6 (cf CR réunion du 7/06), M. LIGOUT signale que le portail à l'entrée de la descente au sous-sol du gymnase Richet, rue de Villacoublay, est désormais bloqué. Est-ce normal ? Est-ce une sortie de secours ?

=> Elodie Simoes : Le portail n'est pas bloqué, il faut le soulever, c'est la sortie de la sortie de secours du gymnase Richet.

Question 10. Visite du quartier avec l'équipe Handicap de la mairie. La visite prévue le 18 septembre a été annulée. M. LIGOUT précise que c'est une visite difficile à organiser. M. PRIVE ajoute qu'un suivi global des problèmes liés au handicap existe au niveau de la mairie et que la simple visite du Quartier du Village semble redondante. Le conseil de quartier reste disponible pour cette visite, si la commission handicap décide de l'organiser. **=> Stéphane Lambert :** visite prévue d'ici la fin de l'année

Question 11. M. CHATELET demande si le Conseil de Quartier pourrait être informé de l'avancement des travaux de rénovation du collège Maryse Bastié**. => M. BUCHETON** précise que ces travaux sont de la compétence du département.

Question 12. A la suite des informations données aux habitants sur le projet de rénovation du quartier du Mail qui prévoit l'implantation de la médiathèque, M. CHATELET demande quel est l'avenir de la médiathèque actuelle. Le Quartier du Village perdrait de ce fait un des derniers maillons d'animation qui lui reste. M. PRIVE estime qu'il est prématuré de se préoccuper d'un projet aussi lointain. **=> Frédéric Hucheloup :** rien n'est figé pour le moment, mais la médiathèque restera un équipement public à destination de la population

=> Monsieur le Maire : L'espace jeunesse va être construit à Baracco

4. Compte rendu sur les échanges lors de l'invitation du Conseil du Quartier Le Village à la réunion du Conseil du Quartier (CQ) de Louvois par Mme FORET.

   - Le CQ de Louvois est une équipe expérimentée car c'est au moins son 2ème mandat.
   - Le CQ de Louvois est une équipe 2 fois plus important en taille que LE Village, compte-tenu du nombre plus important d'habitants à Louvois.
   - Le CQ de Louvois tient 1 permanence 1 fois par mois le vendredi, jour de marché à Louvois : le CQ Le Village est invité à passer s'il le souhaite.

5. Validation des grands principes pour l'*Evènement au Village au printemps 2022*.

   - Le délai semble un peu juste pour l'organiser au printemps 2022 en impliquant les écoles, car le calendrier pédagogique est bouclé depuis plusieurs mois.
   - Nous pouvons alors décider d'organiser une édition 2022 sans les écoles et une édition 2023 avec les écoles
   - Pour 2022, prendre contact avec le service Jeunesse pour savoir s'il serait partant pour l'évènement.

   Mme FORET prend l'action d'appeler M Frédéric DUSSART du service Jeunesse pour organiser une rencontre avec M CHATELET. **=> Transmis à Alexandre Richefort**

   - Nouvelles idées de partenariat pour l'édition 2022 : La Ressourcerie.
   - Reprise d'une idée d'un compte-rendu précédent : impliquer le Conseil Municipal des Jeunes à l'édition 2022 de l'évènement.

6. Permanence du Conseil de Quartier Le Village.

   - Le CQ demande à la Mairie l'autorisation et un barnum pour organiser ses premières permanences, sur le parking devant la boulangerie, les 13 novembre et 11 décembre de 10h30 à 12h30.
   - Les membres du CQ proposeront aux commerçants d'afficher un flyer du CQ avec la date de la 1ère permanence ainsi qu'au Poney Club et autres lieux dans le quartier.

7. Deuxième projet *Potager au Village*. M. LIGOUT informe que la mairie n'a pas encore précisé le lieu éventuel de l'implantation des terres potagères. => Pouvez-vous préciser le sujet ?

8. Fête des voisins en mai 2022.

   - L'objectif du CQ n'est pas de se substituer aux fêtes des voisins qui sont organisées par les résidences, les rues…
   - L'objectif du CQ serait d'offrir aux habitants du quartier le cadre pour leur permettre d'organiser plus facilement leurs fêtes des voisins.
   - Ce cadre serait, après avoir obtenu l'autorisation de la Mairie :
     - Le lieu : par exemple les rues qui ont dans les années précédentes été utilisées pour les marchés des potiers, les braderies,
     - Les tables, les bancs, les barnums,
     - Une animation musicale,
     - Autre…

     => Marouen Touibi : Nous pouvons tout à fait effectuer une livraison pour la future fête de voisins (fête des véliziens), il nous faudra un référent pour la livraison avec l'horaire de livraison le jourJ ainsi que la liste du matériel souhaité et de l'emplacement pour établir un arrêté.

La prochaine réunion initialement fixée au 15 novembre 2021 à 19h est reportée au 22 **novembre en fonction de la disponibilité de salles de réunion à la mairie.**

Les sujets à l'ordre du jour sont les suivants :

1) Point sur les questions des habitants.

2) Point sur la 1ère permanence du CQ.

3) Point d'avancement de la préparation de l'*Evènement au Village au printemps 2022* en vue de réaliser le dossier de validation de l'évènement par M Le Maire.

4) Point d'avancement de la préparation d'une Fête des Voisins en mai 2022